

Certificat Fédéral Futsal Base

Module perfectionnement



Total volume horaire : 24 heures

Objectifs

Encadrer des jeunes pour la pratique du Futsal.
-Développer le Futsal dans les clubs, écoles, collèges, sur des terrains de proximité avec des jeunes joueurs.

Public concerné

Licencié de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club ou structure de football et souhaitant promouvoir le Futsal.

Pré-requis

Etre licencié(e) FFF
Etre âgé de 16 ans et plus

Programme

Concevoir et mettre en place un programme pédagogique de perfectionnement pour une structure de niveau régional en Futsal

- Prendre en compte les caractéristiques des publics
- Mettre en place une progression de situations adaptées
- Évaluer la progression des publics dans le jeu

Conduire des séances de perfectionnement dans une structure de niveau régional

- Optimiser l'organisation matérielle de la séance
- Présenter et animer la séance
- Apporter les correctifs et les aménagements nécessaires

Encadrer en toute sécurité une équipe dans différentes formes de rencontres

- Remplir les tâches administratives liées à la rencontre
- Apporter des conseils en cours de match
- Optimiser les rotations des joueurs
- Préparer l'équipe pour les rencontres
- Entretenir un climat favorisant l'esprit sportif
- Arbitrer une rencontre de Futsal

Organiser des actions en relation avec le projet du club

- Mobiliser des créneaux et des surfaces pour la pratique du Futsal
- Organiser des rencontres Futsal dans un club de niveau régional

Méthodes et Supports

- **Pédagogie de l'action** : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique
- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires
- Livret stagiaire remis en début de formation

Informations complémentaires

1 – Délivrance d'une attestation de participation suite au 8h de formation du module découverte.

2 – L'inscription au module perfectionnement s'effectue après la participation au module découverte.

3 – La certification est décalée. Pour valider le certificat, l'éducateur devra s'inscrire à une session de certification, sans limites de temps. En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées.

A la date de la certification le candidat doit être âgé de 18 ans et plus.

La certification comporte :

- 1. Une mise en situation pédagogique de 12' assortie d'un questionnement de 8' autour de la séquence réalisée (Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation)**
- 2. Un oral de 20' maximum portant sur le rapport de stage**

L'évaluation du rapport de stage en lui-même, comportant la réalisation de 5 séances Futsal.

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district